

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 29 février 2016

Soirée Sécurité commerces

Mercredi 2 mars 2016 à 19h30

Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble

Jean-Paul Bonnetain, Préfet de l'Isère, participera le mercredi 2 mars 2016 à partir de 19h30 à la soirée Sécurité commerces à la CCI de Grenoble.

Cette soirée est l'occasion de faire un point d'actualité sur la sécurité des commerces et la prévention de la délinquance, en présence notamment des représentants de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale et de signer l'avenant du protocole établissant le dispositif d'alerte des commerces de proximité dans les communes du département.

Les services de l'État proposent de nombreux outils aux commerçants pour les aider à lutter efficacement contre les cambriolages et vols à mains armées (VAMA), et notamment :

- Les référents sûreté conseillent les commerçants sur les techniques de prévention de la malveillance ;
- Le dispositif « alerte commerces », réseau d'alerte par SMS, destiné à informer rapidement, les commerçants, d'actes de délinquance commis au préjudice d'autres commerces ;
- La vidéoprotection, outil de prévention, qui permet aussi d'apporter des éléments d'enquête ;
- L'opération « Tranquillité Entreprise » propose en cas d'absence ou d'événement exceptionnel au sein d'un commerce une surveillance accrue des locaux.

La sécurité est un enjeu majeur pour les services de l'État qui se mobilisent au quotidien et mettent leur savoir faire au service des commerçants isérois.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38